



Bonjour,

Mesdames et messieurs les panélistes,

Monsieur le Ministre de la pêche et de l'économie bleue de Madagascar,

Chers participants et participantes

Merci de vous joindre à nous pour ce webinaire,

Les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, adoptées en 2014, sont essentielles pour donner un avenir à nos communautés de pêche artisanale africaines.

La Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (CAOPA) a souhaité organiser ce webinaire pour partager les réussites et les défis rencontrés pour la mise en œuvre de ces directives, au niveau des pays africains, au cours de la dernière décennie.

Il ne fait aucun doute que, depuis leur adoption, les directives ont influencé les politiques nationales et régionales de nombreux pays africains, qui ont mis en place des plans d'action pour soutenir la pêche artisanale, comme par exemple en Tanzanie, à Madagascar, en Namibie et au Sénégal.

Mais de nombreux défis persistent. Il reste un important problème d'appropriation de ces directives, au niveau des pêcheurs comme au niveau des décideurs. Encore trop d'hommes et de femmes de la pêche artisanale africaine ne connaissent pas les directives, et ne savent pas comment elles peuvent être utilisées pour améliorer leurs conditions de vie.

Encore trop de gouvernements africains se contentent de déclarations floues concernant la mise en œuvre de ces directives, sans que ce soit réellement suivi par la mise en place de politiques volontaristes au bénéfice des populations.

D'autre part, un important travail reste à faire pour mieux articuler les directives pour une pêche artisanale durable avec d'autres outils internationaux et engagements pris par nos pays, comme les directives sur le foncier, ou encore la Convention 188 de l'OIT sur le travail dans la pêche.

Mesdames et messieurs

Chers participants.

Pourtant, dans le cadre de leur mise en œuvre, la **FAO a accompli un travail considérable**. Toutefois, pour assurer la pérennité de ce travail et renforcer



les capacités des professionnels et des gouvernements, la CAOPA est déterminée à poursuivre sa collaboration avec le bureau régional Afrique de la FAO. Ensemble, nous continuerons à travailler pour une meilleure implémentation des directives SSF, en veillant à ce que les communautés de pêche artisanale soient impliquées dans les processus décisionnels et bénéficient d'un soutien adéquat pour améliorer leurs moyens de subsistance.

La CAOPA réitère son engagement à travailler en faveur des acteurs de la pêche artisanale africaine. Nous réitérons notre détermination à vulgariser les Directives volontaires SSF qui fournissent un cadre pour la gestion durable des ressources halieutiques.

Dans les deux heures de webinaire que nous nous sommes donnés, à travers des témoignages et des réflexions, nous aurons l'occasion de discuter ces aspects et d'autres afin que, dix ans après l'adoption des directives, nous ayons une vision plus claire du chemin qui reste à parcourir pour assurer un avenir à une pêche artisanale durable en Afrique.

**Je vous remercie**